



# Colloque organisé par le Centre de Droit Economique d'Aix-Marseille Université

Les 3 et 4 octobre 2014

Locaux de la Faculté de droit, 3 avenue Robert Schuman, Aix-en-Provence

Vendredi 3 octobre – Amphi Favoreu, espace Cassin

Samedi 4 octobre – Amphi Portalis

# LA PAIX, UN POSSIBLE OBJECTIF POUR LES JURISTES DE DROIT DES AFFAIRES ?

### Première journée, Vendredi 3 octobre 2014

#### REVISITER CERTAINES QUESTIONS...

Matin : Présidence du doyen Fouad Dib (Damas)

9h-11h00

**Propos introductifs** (Alain Couret, Paris I)

**Regard historique** (Jean-Louis Mestre, Aix)

Un droit économique, pour quels sujets ? : entreprises, mais aussi peuples autochtones et Humanité (Béatrice Parance, Paris VIII)

Un droit économique, pour quels biens et espaces ? : marchandises et fonds de commerce, mais aussi satellites et drones (Laurence Ravillon, Dijon)

11h15-12h30 : Un droit économique, autour de quels droits ?

Droits privatifs et accès de chacun aux médicaments et aux traitements (Anne Laude, Paris V)

Le droit à la nourriture face aux marchés spéculatifs et aux acquisitions internationales de terres agricoles (Jacques Mestre, Aix)





#### Après-midi : Présidence du doyen Ndiaw Diouf (Dakar)

14h00-16h: Un droit économique, autour de quels droits? (suite)

La concurrence des droits sur les ressources minières (Grégoire Bakandeja, Kinshaha)

Le droit au respect de la loi contractuelle confrontée aux déloyautés et déséquilibres économiques (Yves Picod, Perpignan)

Droit à la protection sociale et solidarité entre peuples et générations (Michel Buy, Aix)

16h15-18h: Un droit, avec quels processus décisionnels?

Pouvoir et corruption (Marie-Eve Pancrazi, Aix)

Pouvoir, contre-pouvoir et droit d'accès au juge (Emmanuel Putman, Aix)

## Seconde journée, Samedi 4 octobre 2014 ET IMAGINER DES PISTES

#### Matin, Présidence du professeur Gonzalo Ruz (Santiago du Chili et Talca)

9h-10h45 : Pour les conseils et rédacteurs d'actes

La paix peut-elle être objet d'ingénierie contractuelle (Bertrand Fages, Paris I) ou sociétaire (Isabelle Arnaud-Grossi, Aix) ?

La propriété intellectuelle peut-elle faire de la paix une valeur économique? La propriété industrielle? (Dominique Velardocchio, Aix) ou encore la propriété littéraire et artistique? (Laure Merland, Aix)





11h00-11h45 : Pour les juges, arbitres et médiateurs :

Etre un facilitateur de paix, mission première du juge économique ? (Jean Devèze, Toulouse)

L'amiable composition, une voie à privilégier dans l'arbitrage ? (Do Van Daï, Hanoï)

Comment conduire aux concessions réciproques dans une médiation ? (Carlo Amatucci, Naples)

#### Après-midi, Présidence du Ministre d'Etat Michel Roger (Monaco)

14h-15h30 : Pour les régulateurs

Peut-on réguler le commerce mondial à l'aune de la paix ? (Marie-Anne Frison-Roche, Sciences Po Paris).

La fiscalité peut-elle promouvoir la paix ? (Olivier Debat, La Rochelle)

15h45-18h00 : Pour les entreprises

Le traitement d'une entreprise en difficulté peut-il s'inspirer d'un objectif de paix ? (Nancy Vignal, Nouméa)

Quid d'une entente pour la paix ? (Jean-Christophe Roda, Aix)

La paix, source de responsabilité sociale mais aussi, paradoxalement, de droits pour les entreprises ? (Hélène Aubry, Paris XI)

Rapport de synthèse (Hervé Lécuyer, Paris II)

#### Contact

Centre de droit économique – Emmanuelle de Magistris

emmanuelle.de-magistris@univ-amu.fr

Tél: 04 42 17 28 09 - Fax: 04 42 17 29 51

www.cde-aix.fr

Jacques Mestre – <u>jacques.mestre@univ-amu.fr</u>